

PRIORITÉS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2016 | FÉVRIER 2016

SOU MIS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

RÉSUMÉ

La firme Momentum est heureuse de pouvoir contribuer aux consultations entourant le budget fédéral de 2016. Nous avons été heureux de constater que plusieurs démarches importantes de développement économique communautaire (DEC) ont été mises en évidence dans la plateforme du Parti libéral du Canada et dans les lettres de mandat ministériel. Des démarches comme le renforcement des efforts visant à promouvoir l'adoption des Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et du Bon d'études canadien, l'investissement dans le perfectionnement des compétences, et l'élaboration de stratégies nationales de réduction de la pauvreté, d'innovation sociale, et de sociofinancement sont louables et mériteraient d'être incluses dans le budget fédéral.

La firme Momentum est un organisme sans but lucratif de DEC situé à Calgary qui s'associe avec des personnes à faible revenu pour les aider à trouver un travail utile, lancer de petites entreprises, et gérer et économiser de l'argent. Momentum adopte une approche de DEC en matière de réduction de la pauvreté, et utilise des outils de DEC pour contribuer à la création d'une économie locale solide et diversifiée. En utilisant l'économie et le marché de façon novatrice, le DEC peut améliorer les conditions sociales, favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise. Il aide également les entreprises à prendre de l'expansion, et les résidents à faire croître leurs actifs. Un budget fédéral de 2016 qui se concentre sur l'édification d'une économie locale diversifiée en utilisant des approches de DEC pourrait stimuler la croissance économique, contribuer à la protection de l'environnement, répondre aux priorités locales, et faire en sorte que les plus vulnérables ne soient pas laissés pour compte.

Au moment où le gouvernement du Canada met au point son budget de 2016, Momentum demande que les cinq recommandations suivantes soient prises en considération :

1. Travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté.
2. Renforcer la promotion des REEE et du Bon d'études canadien pour assurer leur adoption accrue.
3. Prendre des mesures afin de mieux protéger les consommateurs contre les coûts élevés des services financiers marginaux.
4. Modifier les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi existantes pour que les fonds puissent être attribués à des programmes de perfectionnement des compétences au lieu de l'attribution requise au Fonds canadien pour l'emploi.
5. Soutenir la création d'outils de sociofinancement.

DIRIGER L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Au Canada, 4,8 millions de personnes, soit environ une personne sur sept, vivent dans la pauvreté¹. La proportion d'enfants pauvres est encore plus élevée, à près d'un enfant sur cinq². Les personnes qui vivent dans la pauvreté ont de mauvais bilans de santé, une piètre qualité de vie, et subissent la discrimination sociale et l'exclusion, tout en étant confrontées à des possibilités et à des choix réduits. La pauvreté a aussi des répercussions sur nos collectivités. L'on estime que la pauvreté coûte aux Albertains entre 7,1 et 9,5 G\$ chaque année, soit environ 4 % du PIB provincial en 2010, en services publics et en débouchés économiques perdus³. À l'échelle nationale, ce chiffre pourrait même s'élever à 30,5 G\$ par année⁴.

À l'exception de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, tous les territoires et les provinces du Canada ont mis en place des stratégies de réduction de la pauvreté, ou sont en train d'en développer une⁵. Le gouvernement fédéral est bien placé pour soutenir ces efforts, compte tenu de son ensemble particulier de pouvoirs et de son leadership unique.

Recommandation : Travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté

Il faut adopter une stratégie globale qui s'attaque à la pauvreté d'une manière directe et significative, plutôt qu'en se concentrant sur ses symptômes. Cette stratégie devrait fixer des objectifs mesurables, prévoir un plan d'exécution détaillé, et entraîner des comptes rendus publics périodiques pour garantir la transparence. En outre, un plan fédéral de réduction de la pauvreté doit être élaboré en collaboration avec les provinces, les territoires et les collectivités locales pour faire en sorte qu'il corresponde aux politiques et aux programmes existants, tout en évitant le double emploi, et qu'il les appuie. Le rétablissement récent du formulaire long du recensement donnera accès à des renseignements fiables et à jour, ce qui renforcera grandement la capacité de prendre des décisions éclairées et de concevoir, mettre en œuvre et évaluer les efforts de réduction de la pauvreté à tous les ordres de gouvernement.

¹ Statistique Canada, 2011. *Populations dans les ménages privés au Canada, mesure de faible revenu après impôt*, Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Numéro 99-014-X2011043 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa (Ontario), 2001, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=106715&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=98&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF>, consulté le 29 janvier 2016.

² Campaign 2000, 2015 Report Card on Child and Family Poverty in Canada: Let's End Child Poverty for Good, 2015: 1, <http://www.campaign2000.ca/reportCards/2015RepCards/NationalReportCardEn2015.pdf>, consulté le 29 janvier 2016.

³ Carol-Anne Hudson, *Poverty Costs 2.5: Investing in Albertans*, (Calgary: Vibrant Communities Calgary and Action to End Poverty in Alberta, 2014), 5.

⁴ Nathan Laurie, « The Cost of Poverty: An Analysis of the Economic Cost of Poverty in Ontario », Ontario Association of Food Banks. (OAFB), 2008: 19, <http://www.oafb.ca/assets/pdfs/CostofPoverty.pdf>, consulté le 29 janvier 2016.

⁵ Canada Without Poverty, <http://www.cwp-csp.ca/poverty/poverty-progress-profiles/>, consulté le 5 février 2016.

En outre, l'initiative du gouvernement fédéral dans les deux domaines suivants peut s'ajouter en complément à l'élaboration d'une stratégie plus globale, ce qui entraînera des résultats plus productifs dans l'ensemble :

Recommandation : Renforcer la promotion des REEE et du Bon d'études canadien pour assurer leur adoption accrue

Le financement sous forme de subventions de l'éducation postsecondaire représente une approche multigénérationnelle en matière de réduction de la pauvreté, et il devrait appuyer toute stratégie fédérale. Les enfants qui ont un compte d'épargne-études, comme un REEE, en leur nom sont jusqu'à six fois plus susceptibles de terminer leurs études secondaires et de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires⁶. En comparaison avec les prêts et bourses d'études, qui sont obtenus au début des études postsecondaires, les subventions d'études obtenues à la petite enfance produisent des économies qui ont plus de temps pour se multiplier. En outre, les prêts et bourses ne sont pas associés à un taux accru d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, à la littératie financière de la famille, ou à la réussite d'études postsecondaires dans la même mesure que l'épargne-études précoce. C'est la raison pour laquelle nous encourageons le gouvernement fédéral à travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour améliorer la promotion des REEE et du Bon d'études canadien (BEC), en simplifier l'enregistrement, et en augmenter les taux d'adoption.

En particulier, le taux d'adoption du BEC a souffert de faibles niveaux de notoriété. Même si les parents dont les enfants sont admissibles au BEC peuvent recevoir jusqu'à 2 000 \$ en bon d'études fédéral au cours de la vie de leur enfant sans aucune contribution de leur part, près de 70 % des personnes admissibles n'ont pas encore demandé leur bon. Le fait de s'engager à améliorer la promotion du Bon est une étape essentielle pour faire en sorte que les quelque 7,5 G\$ de bons d'études fédéraux non réclamés profitent aux quelque 1,5 million d'enfants admissibles. Le gouvernement précédent a mis fin au programme Sensibilisation dans les communautés à l'épargne-études (ESCO), malgré les résultats solides affichés en ce qui concerne la croissance du taux d'adoption du BEC. Le rétablissement de ce programme permettrait d'améliorer l'accès au BEC chez les personnes à faible revenu.

Recommandation : Prendre des mesures afin de mieux protéger les consommateurs contre les coûts élevés des services financiers marginaux

Les fournisseurs de services financiers marginaux, comme les prêteurs sur salaire, offrent l'accès à de petits montants de crédit sur une courte période de temps à ceux qui ne peuvent pas bénéficier de prêts plus conventionnels. Les données recueillies par l'Association canadienne des prêteurs sur salaire (ACPS), qui est l'association professionnelle des prêteurs sur salaire, révèlent que les clients des prêts sur salaire sont principalement des travailleurs pauvres, qui recherchent en majorité un accès au crédit

⁶ William Elliott III et Sondra G. Beverly, « The role of savings and wealth in reducing 'wilt' between expectations and college attendance », *Journal of Children and Poverty* 17, n° 2 (2011), p. 165, doi: 10.1080/10796126.2011.538375.

pour couvrir leurs dépenses de tous les jours⁷. En raison des taux d'intérêt élevés (un prêt sur salaire peut coûter jusqu'à 600 % en intérêts annuels) qui dépassent très largement le taux annuel maximum de 60 % indiqué dans le *Code criminel* du Canada, un prêt sur salaire peut facilement piéger une famille à faible revenu dans un cycle d'endettement auquel il est difficile d'échapper, et qui ne fait qu'aggraver leur pauvreté.

Les provinces et les municipalités partout au Canada étudient déjà des moyens de s'attaquer au coût élevé des services financiers marginaux comme les prêts sur salaire. Le gouvernement du Canada a aussi un important rôle à jouer dans la protection des consommateurs, en particulier ceux à faible revenu, contre les prêts abusifs, y compris les prêts en ligne non réglementés. Le gouvernement fédéral peut et doit faire preuve de leadership dans ce domaine, et soutenir les efforts déployés pour mettre en œuvre une stratégie nationale de réduction de la pauvreté en adoptant les mesures suivantes :

- réexaminer les exemptions consenties aux prêteurs sur salaire (prêts de moins de 1 500 \$) par rapport au taux d'intérêt maximum autorisé de 60 % en vertu du *Code criminel* du Canada;
- soutenir le développement de solutions de rechange aux services financiers marginaux au moyen du financement des organisations, et cautionner les prêts, entre autres choses;
- revoir le rôle des banques et de la *Loi sur les banques* afin de réduire les obstacles à l'offre de services bancaires grand public et de donner l'accès à des prêts de faible valeur.

CONSTITUER UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET INCLUSIVE

Recommandation : Modifier les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi existantes pour que les fonds puissent être attribués à des programmes de perfectionnement des compétences au lieu de l'attribution requise au Fonds canadien pour l'emploi

Des programmes de perfectionnement des compétences peuvent aider les personnes vulnérables à dépasser le stade de l'aide sociale ou de l'emploi à bas salaire, tout en leur permettant de développer des liens plus solides et à plus long terme sur le marché du travail. Selon l'Organisation internationale du travail : « Le perfectionnement des compétences est un élément essentiel pour améliorer l'employabilité et le potentiel de productivité des travailleurs pauvres, et peut constituer un outil important pour réduire la pauvreté et l'exclusion tout en améliorant la compétitivité et l'employabilité des personnes⁸. »

L'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral d'investir un montant supplémentaire de 200 M\$ par année dans les programmes provinciaux de perfectionnement des

⁷ Environics Research Group, « Payday Loan Users Study Alberta », Association canadienne des prêteurs sur salaire, <http://www.cpla.acps.ca/english/reports/CPLA%202012%20e%20Users%20AB.Pdf>, consulté le 29 janvier 2016.

⁸ Organisation internationale du travail, « Formation des compétences pour la lutte contre la pauvreté », <http://www.ilo.org/skills/areas/skills-training-for-poverty-reduction/lang--fr/index.htm>, consulté le 29 janvier 2016.

compétences conçus pour aider les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi ou qui sont actuellement sans emploi est un premier pas important. Cela permettra aux personnes qui sont sous-représentées sur le marché du travail ou qui font face à de nombreux obstacles à l'emploi de recevoir le soutien et la formation dont elles ont besoin pour décrocher de bons emplois.

L'on peut toutefois en faire davantage pour que les personnes vulnérables profitent d'un accès adéquat au perfectionnement des compétences. Le programme de la Subvention canadienne pour l'emploi a peu profité aux Albertains au chômage et vulnérables. Plutôt que de fournir le soutien nécessaire à ces populations, la subvention a éloigné l'accès au perfectionnement des compétences des populations vulnérables, y compris les nouveaux immigrants sans emploi ou sous-employés et les Autochtones. Comme la Subvention Canada-Alberta pour l'emploi met en œuvre un modèle de perfectionnement des compétences axé sur les employeurs, il profite majoritairement aux Albertains ayant un meilleur accès au marché du travail. Cela s'explique par le fait que les employeurs ont tendance à choisir des travailleurs de leurs propres effectifs et des travailleurs qui profitent de liens plus étroits avec le marché du travail aux fins de l'accès à la Subvention. Cela se reflète dans le fait qu'à ce jour, 98 % des fonds octroyés dans le cadre de la Subvention Canada-Alberta pour l'emploi ont servi à soutenir des personnes qui travaillaient déjà.

Avant l'instauration de la Subvention canadienne pour l'emploi, les investissements effectués par l'intermédiaire des ententes sur le marché du travail (EMT) représentaient une part importante des budgets provinciaux d'emploi et de formation chaque année. Grâce à la Subvention canadienne pour l'emploi, désormais financée par les fonds précédemment alloués par les EMT, des programmes destinés aux personnes vulnérables subissent des réductions. Heureusement, les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi peuvent être revues et améliorées pour faire en sorte que la formation destinée aux populations vulnérables redevienne prioritaire comme dans le cadre des ententes sur le marché du travail antérieures.

FAVORISER L'INNOVATION SOCIALE ET LE SOCIOFINANCEMENT

Recommandation : Soutenir la création d'outils de sociofinancement

Le gouvernement du Canada peut soutenir la création et la mise en œuvre d'outils de sociofinancement pour lancer, étendre et appuyer le développement des petites entreprises, en particulier celles qui contribuent positivement au bien-être social et environnemental. Parmi ces outils, mentionnons les fonds locaux d'investissement comme les fonds coopératifs d'investissement (ou fonds coopératifs d'expansion économique), les fonds d'investissement dans le développement économique communautaire (FIDEC) et le sociofinancement.

Momentum octroie depuis 20 ans des prêts aux personnes à faible revenu à Calgary. Pendant toutes ces années, Momentum a administré quatre fonds de prêts différents et a octroyé plus de 6 M\$ à 2 600 emprunteurs. Le taux de remboursement des prêts aux

petites entreprises de Momentum est de 90 %. Le Fonds d'accès des immigrants de l'Alberta a octroyé dans cette province au-delà de 1 400 prêts d'une valeur de plus de 8,5 M\$, avec un taux de remboursement de 97 %.

Il existe des possibilités d'étendre les micro-prêts et d'autres outils de sociofinancement au Canada avec l'aide et le soutien financiers du gouvernement fédéral. La firme Momentum est heureuse de pouvoir contribuer à la stratégie nationale de l'innovation sociale et du sociofinancement.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire des politiques publiques de Momentum :

Courtney Hare

courtneyh@momentum.org

403-204-6180